

Reflets

Morges

n° 58
nov. 25

GRAND ANGLE 6-9

Plan climat : place à l'action !

4

1110-SPARK
fait bouger
les jeunes

11

L'Espace 81
mènera
en prison

14

Témoignage :
mon premier
scrutin

Édito



Face au dérèglement climatique, Morges choisit d'agir

La Commune assume pleinement ses responsabilités et s'engage concrètement pour construire un avenir durable.

Avec son Plan climat communal, la Ville renforce son action et soutient les habitantes, les habitants et l'ensemble de la société civile dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En tant que collectivité de proximité, nous avons le devoir de limiter notre empreinte, de rendre notre territoire plus résilient et de rassembler la population, les entreprises et les associations

autour d'un même élan : bâtir ensemble une ville plus durable et plus solidaire.

L'avenir qui s'ouvre à nous est porteur d'espoir. Le Plan climat imagine la Morges de 2050 : une ville plus verte, plus saine, et toujours aussi agréable à vivre. Une ville où l'air est pur, où les arbres apportent fraîcheur et bien-être, où la mobilité douce favorise la santé, et où l'économie locale s'épanouit autour d'une consommation responsable et de produits de qualité.

La période 2025-2030 sera décisive : elle doit consolider les initiatives déjà en marche et poser les fondations de cet avenir. À son terme, un bilan permettra d'ajuster les priorités et de fixer de nouveaux engagements.

Déjà labellisée Cité de l'énergie Gold et Villeverte Suisse, Morges agit depuis longtemps pour une énergie maîtrisée, une mobilité durable et un aménagement du territoire respectueux. Mais nous devons aller plus loin : protéger la population face aux canicules, préserver la biodiversité et gérer nos ressources avec intelligence.

Le Plan climat morgien est notre boussole collective. Il trace la direction et rassemble les premières actions nécessaires pour faire de Morges une ville exemplaire, résiliente et agréable à vivre.

Vincent Jaques

municipal Enfance, culture et durabilité



©Olivier Bohren 2019

Brèves

LE CHIFFRE

680

**C'est le nombre de logements
d'utilité publique
sur le territoire morgien**



Salvatore Gervasi honoré

L'ancien conservateur du Musée Bolle, Salvatore Gervasi, a reçu la Distinction culturelle 2025 de la Ville de Morges. Le prix lui a été remis le 11 novembre dernier. Frais retraité, Salvatore Gervasi est récompensé pour son apport à la culture morgienne. Il a conçu près de 50 expositions en dix-sept ans. La Ville de Morges a également remis le Prix d'encouragement artistique à la relève. Il va cette année à deux lauréates. L'une est la photographe Nella Stücker, qui explore des thèmes liés à la mémoire, aux souvenirs et aux symboles. L'autre est Fanny Holland, metteuse en scène et dramaturge, qui prépare deux créations sur la colonisation et l'identité.

Delphine Rubin

chargée de projets à l'Office de la culture

40 ans de sauvegarde du patrimoine

Fondée en 1985, l'Association pour la sauvegarde de Morges (ASM) fête ses 40 ans. Depuis sa création, elle œuvre pour préserver les richesses du passé, tout en promouvant des projets qui animent la ville. L'ASM a créé le groupe des guides, qui organise des visites pour découvrir les secrets de Morges. Tous les deux ans, elle remet le Prix du mérite à un projet architectural, et elle a inauguré deux parcours pédagogiques le long du Sentier de la Morges. L'ASM est une association vivante, désireuse d'attirer de nouveaux membres. Une exposition rétrospective aura lieu à l'Espace 81 du 5 au 25 février 2026. Vernissage le 7 février à 11h.

Delphine Rubin

chargée de projets à l'Office de la culture



« Un ticket pour la gratuité »

Dès le 1^{er} décembre, faire ses courses au centre-ville de Morges devient encore plus facile. Le trajet pour venir à Morges en transports publics les samedis est offert ou réduit, en fonction de la distance. Pour accéder à cette offre, il faut commander son billet via le site web des MBC et introduire le code promo ACHETERLOCAL. Accéder à Morges en voiture devient aussi meilleur marché dès le 1^{er} décembre. La Ville de Morges offre les 60 premières minutes de stationnement au Parc des Sports. Pour en bénéficier, un ticket de stationnement est toujours nécessaire. La première heure n'est simplement pas facturée.

Plus d'infos :

mbc.ch et morges.ch/stationnement

Nadja Brantschen

stagiaire au Bureau de la mobilité

Loisirs



©Maud Guye-Vuilleme

Philippe Furrer et Stéphane Tercier

JEUNESSE

Nom de code : 1110-SPARK

Depuis la fin octobre, l'ancienne halle IVECO de la rue de Lausanne 49 s'anime au rythme du projet 1110-SPARK. Ce lieu éphémère mêlant sport, culture et rencontre accueille prioritairement les jeunes entre 10 et 25 ans. *Reflets* a rencontré ses cofondateurs, Philippe Furrer et Stéphane Tercier.

Qu'est-ce que le projet SPARK ?

SPARK est un laboratoire urbain et social qui propose une offre innovante et variée d'activités physiques et artistiques. De plus en plus de jeunes – garçons et filles – sont isolés et peu actifs. C'est notre cœur de cible : nous analysons l'impact des activités sur cette population. Le récent partenariat entre la Ville de Morges et l'Ensemble hospitalier de la Côte (EHC) sur la promotion de l'activité physique et de la santé fait de cette ville un lieu propice au développement du concept SPARK.

Avec quel but ?

Notre objectif principal est de susciter auprès des 10-25 ans une envie de bouger et de se rassembler, pour explorer des

activités allant du basket 3x3 à la grimpe, en passant par le parkour, le breakdance et des ateliers d'écriture de rap ou d'art urbain. Un lien étroit s'établit aussi avec les écoles, puisque le dispositif de SPARK est proposé aux classes.

Le projet morgien est-il innovant ?

Oui. Le programme SPARK existe depuis trois ans et des projets ont vu le jour dans plusieurs villes vaudoises. La grande nouveauté, c'est la mise à disposition d'une partie d'une ancienne halle, pour la transformer en une maison des activités urbaines. Cette première édition « indoor » permet d'assurer un programme d'activités très variées, quelle

que soit la météo. 1110-SPARK est aussi ouvert plus longtemps : trois mois au lieu des six ou sept semaines habituelles.

Et après cette première édition morgienne ?

Le développement d'une SPARK-House permanente à Morges est actuellement en cours d'évaluation avec les partenaires locaux. S'établir ici à plus long terme nous permettrait de créer des collaborations plus durables avec eux et un meilleur suivi de l'impact sur notre population cible.

Plus d'infos :
spark-vaud.ch

Émilie Jaccard
cheffe de l'Office des sports



©Maud Guye-Vuillème

DÉMÉNAGEMENT

Plus visibles et rassemblés

Depuis le 6 novembre, Morges Région Tourisme et l'administration communale sont réunis sous le même toit, à l'Hôtel de Ville. La directrice, Jacqueline Ritzmann, et son équipe préparent une inauguration festive ce 22 novembre.

Morges Région Tourisme (MRT) vient de déménager sa Maison du Tourisme dans le hall de l'Hôtel de Ville, un emplacement stratégique au centre piétonnier de la ville. «Plus visibles et rassemblés, nous affirmons les valeurs qui nous animent : convivialité, fiabilité, inclusion, durabilité, partage et authenticité», souligne Jacqueline Ritzmann, directrice de MRT.

Au service des touristes et de la population morgienne, ce nouvel espace offre des horaires élargis et une billetterie complète : billets du Théâtre de Beausobre et cartes journalières Mobilis Vaud, CFF et CGN. La scénographie propose une expérience immersive et conviviale, mettant en valeur paysages, patrimoine, vignobles et événements culturels. «Nous affirmons encore mieux notre

engagement pour le slow tourisme en mettant en valeur les richesses de notre région», se réjouit Jacqueline Ritzmann. La Maison du Tourisme devient ainsi un lieu vivant, ouvert à tous, favorisant l'échange entre habitants et visiteurs et soutenant les acteurs locaux.

Réception de la Ville au 2^e étage

MRT inaugure officiellement les lieux le samedi 22 novembre. Le public est le bienvenu de 9h à 14h à l'occasion de ces portes ouvertes. La réception principale de l'administration communale est quant à elle transférée au 2^e étage afin de garantir un accueil optimal pour les démarches administratives.

Roland Bersier

secrétaire municipal adjoint a.i.

TOURISME

Taxes de séjour revues

Un nouveau règlement communal est entré en force. Désormais, les offres Airbnb sont aussi taxées.

Les taxes de séjour jouent un rôle essentiel dans le développement et la gestion durable d'une destination touristique. En alimentant le Fonds d'équipement touristique du district de Morges, elles financent des équipements et services (signalétique, chemins pédestres, aménagements culturels et de loisirs, etc.) et améliorent l'expérience des visiteurs. Projets communaux et initiatives privées en bénéficient. La Fête de la Tulipe et le Mémorial Arthur Gander sont par exemple soutenus via cette taxe.

Adaptation du règlement

Le nouveau règlement communal sur la taxe de séjour et la taxe des résidences secondaires est en vigueur depuis le 1^{er} mars 2025. Il a été adopté par le Conseil communal à l'unanimité. Il impose :

- une adaptation des taxes de séjour pour les visiteurs logeant dans des hébergements payants ;
- une adaptation des taux de perception sur les résidences secondaires ;
- l'intégration des nouvelles formes d'hébergement et de leurs acteurs, comme les plateformes de type Airbnb ou le caravaning.

Ces ajustements permettent de renforcer le Fonds pour l'équipement touristique. Ils financent ainsi la création d'une carte d'hôte qui faisait défaut à l'attractivité de la région : le Slow Pass offre aux visiteurs divers avantages durant leur séjour, sur les transports publics et les activités de loisirs.

Obligation des loueurs

En parallèle du nouveau règlement, la loi cantonale oblige chaque loueur qui propose une location touristique de courte ou longue durée à s'annoncer auprès de la commune et à déclarer ses hôtes. La Ville de Morges ayant délégué cette mission à l'ARCAM, toute personne concernée est tenue de s'annoncer à l'adresse taxedesejour@arcam-vd.ch, sous peine de sanction.

Giancarlo Stella

secrétaire municipal

Plan climat

CONSULTATION

Des priorités fixées

La population a pu s'exprimer sur les priorités du Plan climat 2025-2030. Une consultation publique a en effet suivi l'établissement du diagnostic climatique du territoire morgien.

L'ensemble des activités morgiennes a engendré le rejet de 227 061 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère en 2022. Si l'on rapporte ce chiffre au nombre d'habitants, on obtient une valeur de 12,8 tonnes par personne et par an, qui est comparable à la moyenne suisse. Ce chiffre ressort du bilan carbone du territoire. L'alimentation, les déplacements en véhicules thermiques (essence, diesel) ainsi que les chauffages à combustibles fossiles (mazout, gaz) totalisent près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre produites par les activités morgiennes. Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone fixé par la Confédération et le Canton, il est nécessaire de réduire le niveau d'émission à 1,5 tonne de CO₂ par habitant et par an d'ici à 2050, grâce à l'action conjointe des autorités, des entreprises et de la société civile.

Enthousiasme pour l'économie circulaire

La consultation publique menée pendant l'hiver 2024-2025 a notamment permis d'identifier les domaines d'action qui ont le mieux résonné avec la population morgienne. Ainsi, les mesures qui s'articulent autour des principes de l'économie circulaire (sobriété, partage, réemploi, réparation, etc.) et qui permettent en particulier de réduire le gaspillage alimentaire et les déchets de chantier rencontrent un fort enthousiasme. C'est le cas également des mesures visant à renforcer le tissu économique local pour favoriser les produits et matériaux régionaux, ce qui souligne d'ailleurs typiquement la nécessité de disposer d'un territoire résilient aux événements météorologiques extrêmes.

Pour la santé

Enfin, qu'elles soient axées sur les modes de vie (alimentation, mobilité) ou sur la préservation d'un environnement sain, les mesures bénéfiques pour la santé de la population rencontrent une forte adhésion. Cela implique aussi la nécessaire prise en compte des risques sur la santé induite par les fortes chaleurs et la propagation d'organismes vecteurs de maladies tels que les tiques.

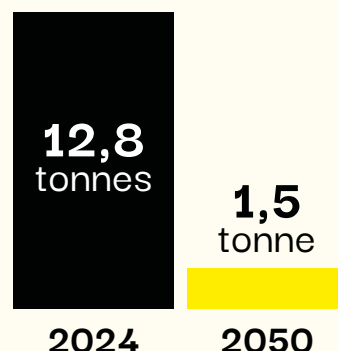
Plus d'infos: morges.ch/climat

Éloïse Moradpour

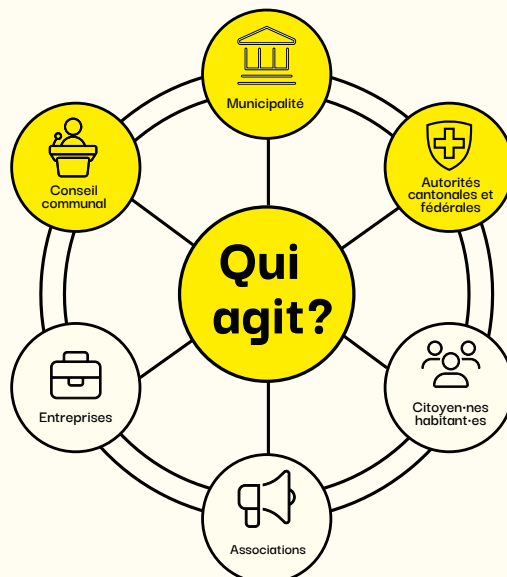
chargée de projet auxiliaire à l'Office de la durabilité

Réduire les émissions à l'horizon 2050

Objectif de réduction d'émissions de CO₂ par habitant·e et par an



25 ans pour atteindre la neutralité carbone





©ainer Schibank

GRAND ANGLE

PÉPINIÈRE

Place aux arbres

Ouverte le 27 septembre, la pépinière urbaine de Morges réunit 83 arbres en pot, choisis pour résister aux changements climatiques.

Dans le cadre du développement de sa Stratégie d'arborisation et de végétalisation, la Ville de Morges poursuit ses efforts pour verdier l'espace urbain et préparer le territoire aux défis climatiques. La pépinière urbaine présente des arbres résilients, sélectionnés pour leur capacité à supporter la sécheresse ou les fortes chaleurs. La pépinière est aussi conçue comme une nouvelle zone de détente au cœur du Parc des Sports.

Pour Morges seulement

Les arbres, sélectionnés par les spécialistes communaux et regroupés par typologie, sont proposés à la vente à un prix très avantageux, afin d'encourager les propriétaires à planter et à renforcer le patrimoine arboré local. Une condition s'impose : ils doivent être plantés sur le territoire morgien, afin d'agir concrètement sur l'augmentation de la canopée (surface de territoire ombragée par les végétaux).

Contribution citoyenne

Ces deux dernières années, Morges a atteint son ambitieux objectif en matière de verdissement urbain, soit la plantation de 220 arbres par année. Près de 60 % du territoire morgien étant en mains privées, la contribution des propriétaires est essentielle pour poursuivre cet élan. En rendant accessibles des essences robustes et adaptées, la Ville facilite l'implication citoyenne et renforce le maillage vert indispensable pour limiter les îlots de chaleur et préserver la biodiversité.

Plus d'infos : morges.ch/pepiniere

Stanley Mathey
responsable de l'Office des parcs et promenades

Bien choisir sa plantation

Dans un monde où tout évolue de plus en plus rapidement – qu'il s'agisse du climat, de l'économie ou des modes de vie –, planter un arbre aujourd'hui est un acte sur le long terme, pour embellir Morges pour ces 50 prochaines années. L'Office des parcs et promenades propose une liste d'essences adaptées, capables de résister à la sécheresse et aux contraintes futures. Une conviction demeure : la diversité des plantations sera la meilleure chance d'y arriver.

Plus d'infos :
morges.ch/essences-resilientes



©Maud Guye-Vuilleme

Exemplarité : 5 projets phares

L'administration communale doit montrer l'exemple. Elle se fixe l'objectif d'atteindre la neutralité carbone pour ses propres activités d'ici à 2040 déjà. Voici cinq projets phares :

- Réalisation d'un réseau de chauffage à distance au nord de Morges ;
- Rénovation et construction durable de ses bâtiments ;
- Électrification de son parc de véhicules ;
- Élaboration d'une directive sur les achats responsables ;
- Établissement d'un diagnostic des finances communales sous l'angle du climat.

Marc Bungener
chef de l'Office de la durabilité

AMÉNAGEMENTS

Les espaces publics se réinventent

Canicules, inondations, pollution... Les changements climatiques obligent les villes à repenser leurs espaces publics. À Morges, la rue du Sablon incarne cette transition en marche. Zoom sur trois leviers d'action concrets.



Garantir de la fraîcheur

Les sols bitumés amplifient l'effet d'îlot de chaleur, en emmagasinant la chaleur et en bloquant l'infiltration des eaux pluviales. Indispensables sur les routes, des alternatives doivent s'imposer dans les espaces publics piétons. C'est ainsi que les revêtements clairs et semi-perméables gagnent du terrain. Ils réfléchissent les rayons du soleil et facilitent la gestion naturelle de l'eau. Souvent naturels, ils limitent également l'impact écologique.



Maintenir et renforcer l'arborisation en ville

En plus d'offrir de l'ombre, les arbres absorbent le CO₂, filtrent les polluants et rafraîchissent l'air par évapotranspiration. Véritables climatiseurs naturels, ils sont des alliés indispensables pour construire une ville résiliente. Leur nombre augmente, tout comme l'espace qui leur est consacré, afin de garantir leur bon développement et de faire pleinement profiter la population de leurs bienfaits.



Améliorer les infrastructures piétonnes et cyclistes

Les communes doivent apaiser la circulation et assurer un air respirable. Cela passe par le renforcement et la sécurisation des réseaux de mobilité douce. Les espaces publics leur redonnent plus de place pour encourager les déplacements à pied ou à vélo et ainsi contribuer à réduire la pollution.

Oriane Viot
chargée de projet au Service de l'urbanisme

ENGAGEMENT

À vous la parole !



« On n'a pas de voiture : on se déplace à pied, à vélo ou avec le skateboard. L'offre de transports publics est insuffisante chez moi, à Tolochenaz. J'aimerais qu'elle soit étendue. »
Amandine, avec Naël



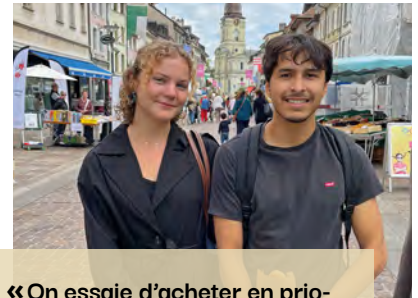
« On accompagne des enfants en forêt pour apprendre à aimer la nature et se connecter à l'environnement, à vivre dans le respect du vivant. »

Marion et Anouk, avec Nicole et Marcel



« Je suis une climatosceptique, mais je préserve l'environnement en réduisant mes emballages en plastique. J'achète mes produits frais au marché, pour éviter la contamination chimique. »

Catherine



« On essaie d'acheter en priorité des produits locaux. Mais en tant qu'étudiants, on a un budget limité et ça coûte cher. »

Noémie et Elliott



« J'ai réduit ma consommation de viande et je trie mes déchets. Si je pouvais, j'aurais un jardin avec un poulailler. »

Julie (au centre), avec Agathe et Lola

« J'ai installé des panneaux solaires sur notre maison. Depuis peu, il y a aussi une borne de recharge pour notre voiture hybride. L'arrêt de bus est trop loin de chez moi à Lully. »

Éric



« On n'est pas trop au courant du changement climatique. Ce n'est pas un sujet très concret et on n'en parle pas beaucoup en famille ou à l'école. »

Rémi, Elliott, Nathan et Johanna



« On a fait poser des panneaux solaires récemment et on a une pompe à chaleur depuis quarante ans. Dans le jardin, on laisse pousser les fleurs sauvages pour les insectes. »

Philippe et Isabelle



« J'achète autant que possible des fruits et légumes locaux, non emballés et de saison, chez les producteurs. Je rêve d'avoir mon propre potager. »

Younna, avec Rebecca





La Crique a trouvé son public ces quatre dernières années (ici en 2023).

BUVETTE CULTURELLE

« Un projet abouti »

Ludivine Guex,
cheffe de l'Office de la culture

Une nouvelle association va exploiter et animer la buvette culturelle éphémère de la place Louis-Soutter, dans le Parc de l'Indépendance. Le projet lauréat s'appelle Les Jardins de Louis et succédera à La Crique. Explications de Ludivine Guex, cheffe de l'Office de la culture.

Comment la Ville de Morges a-t-elle fait son choix ?

L'Office de la culture a reçu six dossiers de qualité au terme de l'appel à projets. Chaque association a pu présenter son projet devant un jury composé d'une délégation municipale et de deux professionnels avec avis consultatifs. Sur proposition du jury, la Municipalité a choisi Les Jardins de Louis, projet conjoint des associations Collectif 52 et Bambino.

Sur quelles bases ?

Ce qui a séduit, c'est que ces deux associations, l'une spécialisée dans l'événementiel et l'autre dans la restauration, s'unissent pour proposer un projet abouti. Le jury et la Municipalité ont été convaincus que le projet lauréat pourrait proposer une offre culturelle dyna-

mique, qui correspond aux attentes de la population et qui s'inscrit dans la continuité de ce qui a été proposé depuis huit ans. Bambino et le Collectif 52 offrent des garanties grâce à leur expérience.

Cela a pesé dans la balance ?

Oui, c'est certain. La Municipalité est consciente des responsabilités liées à cette buvette morgienne. Notre particularité à Morges, c'est que nous demandons une offre culturelle dense et diversifiée. Y répondre requiert certaines compétences, il faut savoir faire de la promotion et de l'accompagnement des artistes. De plus, l'afflux du lieu est conséquent et demande de répondre aussi aux normes de gestion d'un établissement saisonnier se trouvant dans un lieu patrimonial. Il faut donc un dossier très solide.

Les quatre prochains étés, on aura donc Les Jardins de Louis. Qu'est-ce qui les distingue de La Crique ?

Il n'y aura pas de révolution, dans le sens où cela reste une buvette estivale à vocation culturelle. Mais Les Jardins de Louis ont su proposer un concept répondant aux critères demandés, notamment en matière de durabilité. Ils ont aussi mis l'accent sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Et évidemment, la carte des consommations et le programme culturel seront repensés par la nouvelle équipe.

Patrick Le Fort
chargé de communication



INTERVIEW

« Un espace de liberté intérieure »

Andrea Good a remporté le concours d'intervention artistique de l'État de Vaud en 2024, grâce à une expérience visuelle immersive offerte aux détenues de la prison de la Tuilière à Lonay. L'artiste expose à l'Espace 81 du 8 au 31 janvier 2026. *Reflets* l'a rencontrée.

La prison, du château à l'ancien four

Au début du XIX^e siècle, la prison du district était située au Château de Morges. En 1822, les cellules furent transférées au Grenier bernois, aux Pâquis ainsi que dans une tour. Finalement, en 1843, la prison de Morges s'établit dans l'ancien « petit four » de la rue Louis-de-Savoie 37, aujourd'hui occupé par le café Balzac. Remplacée en 1991 par la prison de la Tuilière à Lonay, elle comptait une dizaine de détenus en fin de peine à sa fermeture définitive, le 30 avril 1997.

Parlez-nous de votre pratique artistique et de votre projet.

Je suis artiste visuelle et je travaille principalement avec l'image et l'espace. Je m'intéresse aux relations entre intérieur et extérieur et aux questions liées à la perception de la lumière. J'aime créer des dispositifs qui transforment le regard et invitent à voir et ressentir différemment les lieux. « Camera Obscura : la cour à moi, la cour en moi » transforme des cellules de la prison en chambre noire projetant l'espace extérieur à l'intérieur et offrant un nouveau regard aux détenues.

En quoi consiste le procédé de la chambre noire ?

Grâce à des kits mis à leur disposition, les détenues ont transformé leur cellule en chambre noire. Le projet se veut participatif : elles ont pu prendre elles-mêmes des photographies de la cour de prison et les projeter dans leur espace personnel. Mon objectif était de leur offrir un moyen d'expression créatif et d'explorer autrement les lieux qui leur sont familiers.

Pourquoi faire participer les détenues ?

Ce projet permet non seulement de leur offrir une autre vision de la cour intérieure, mais aussi de créer un espace de paix et de liberté intérieure. J'espère qu'il a pu aider ces femmes en leur offrant de vivre de nouvelles expériences, même en prison.

Romane Berberat
coordinatrice culturelle

Services



PORTRAIT

« L'eau, c'est la vie ! »

Andreas Strassmann est le fontainier de la Ville de Morges, soit le responsable de l'approvisionnement en eau potable. Rencontre.

« **F**ontainier », ce ne serait pas un terme d'une autre époque ? « Pas du tout, réplique Andreas Strassmann. C'est le nom de la fonction que j'occupe et qui consiste à garantir qu'une eau de qualité parvienne en quantité suffisante et de manière continue jusqu'aux robinets des foyers morgiens. » Porter ce titre implique d'avoir suivi une formation et obtenu le Brevet fédéral.

160 litres par jour

Par le passé, le fontainier était celui (plus rarement celle) qui assurait l'approvisionnement en eau des fontaines des communes. Depuis, les besoins ont évolué. Une personne consomme environ 160 litres d'eau chaque jour pour l'hygiène, la cuisine et pour s'hydrater.

Excellente eau

C'est à 16 kilomètres de Morges qu'est capté « l'or bleu » qui alimente toute la ville depuis plus d'un siècle. La nappe phréatique du Morand, située sur la commune de Montricher, est l'une des plus grandes du canton. Le fontainier supervise le pompage de l'eau depuis la nappe jusqu'aux réservoirs, ainsi que l'entretien des 52 kilomètres de conduites.

Qui plus est, l'eau du Morand est d'excellente qualité et fait la fierté d'Andreas Strassmann. Elle s'est d'ailleurs classée deuxième au concours de la meilleure eau de Suisse romande, après avoir été jugée par des sommeliers de l'eau certifiés. Le concours a été organisé par l'Association des fontainiers de Suisse romande, le 24 septembre dernier.

Fil conducteur

Après un parcours dans le secteur privé, Andreas Strassmann apprécie d'apporter sa contribution à la collectivité. Grand amateur de vélo, sa dernière escapade l'a conduit du village de Koblenz, en Argovie, le long de la Route de l'Aar, jusqu'à Neuchâtel. À travers les gorges de l'Aar les forêts et les surfaces agricoles du Plateau, il a savouré cette aventure, au fil de l'eau. Car, comme il aime à le rappeler : « L'eau, c'est la vie ! »

Laure Hauswirth
chefe du Service des ressources humaines



De gauche à droite: Marco Ribeiro, Ana Cvetkovic et Cécile Vayssière

URBANISME

Des compétences pour Morges

Il et elles ont été engagés récemment à l'Urbanisme. Zoom sur un trio qui s'investit pour l'avenir de la ville.

Ana Cvetkovic – Responsable de l'Office de la police des constructions

Ana Cvetkovic a été engagée le 1^{er} juillet dernier, après avoir travaillé dix ans à la Centrale cantonale des autorisations en matière de construction (CAMAC). « Ma mission est d'accompagner l'ensemble des citoyennes et citoyens ainsi que leurs mandataires dans les démarches réglementaires et techniques », précise la nouvelle responsable.

Cécile Vayssière – Responsable des nouvelles constructions

Après plus de vingt ans dans le secteur privé de la construction, Cécile Vayssière est engagée fin 2023 à la Ville de Morges et prend sa nouvelle fonction fin 2024. « Nous pilotons les grands projets de construction ou de rénovation menés par la Ville, raconte-t-elle. Nous veillons à chaque fois que l'utilisateur final soit satisfait. »

Marco Ribeiro – Responsable du Bureau de l'urbanisme et des espaces publics

Architecte-urbaniste, Marco Ribeiro est en poste depuis octobre 2024, après avoir travaillé dans le privé et pour les communes de Lausanne et Nyon. « Je m'occupe de projets de planification territoriale – notamment le Plan d'affectation communal –, mais aussi de l'aménagement des espaces publics, détaille-t-il. Dans ce dernier domaine, les démarches participatives sont précieuses pour répondre aux attentes de la population. »

Patrick Le Fort
chargé de communication

ÉNERGIE

Le chauffage à distance arrive

Le déploiement du réseau de chauffage à distance démarre sur le territoire morgien. Avantages attendus: simplifier la vie des propriétaires et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'entreprise Morges Énergies SA, détenue pour moitié par la Ville de Morges, poursuit le développement de son réseau de chauffage à distance (CAD). Cette solution énergétique fournit de la chaleur aux bâtiments raccordés grâce à un réseau de conduites souterraines. Le système offre plusieurs avantages: il permet de réduire les émissions de CO₂ et limite l'utilisation des énergies fossiles, tout en proposant une solution pratique et confortable pour les propriétaires. En effet, ces derniers n'ont plus le souci de devoir exploiter eux-mêmes leur chaudière, puisque la chaleur parvient directement à leur bâtiment. Avec le CAD, la Ville de Morges s'engage pour la transition énergétique.

Avancée des chantiers

Plusieurs chantiers sont actuellement en cours ou sur le point de démarrer. Entre 2025 et fin 2026, de nouveaux tronçons du réseau seront achevés dans les zones suivantes: chemins de la Venardaz, des Philosophes, de la Grosse-Pierre, de la Brume, du Risoux et des Pétoleyres, avenue de la Vogéaz, ainsi qu'une partie de l'avenue de Chanel. Le reste du réseau de chauffage à distance sera développé de manière ambitieuse, avec la pose d'environ 1600 mètres de conduites par année entre 2027 et 2031, afin d'étendre ce service à l'ensemble du territoire morgien.

Production de chaleur

Une centrale de chauffe principale, alimentée par du bois de la région, est prévue à Marcelin. En attendant, une centrale provisoire est déjà en fonction à la Vogéaz.

Plus d'infos:

morges-energies.ch

Nebahate Zuka
collaboratrice administrative
aux Services industriels



Communauté

ÉLECTIONS

« Une vraie reconnaissance »

Les personnes étrangères peuvent voter et se porter candidates au niveau communal. Condition : résider en Suisse depuis au moins dix ans, dont trois ans dans le canton de Vaud. L'Équatorienne Bethy Elizabeth Medina Carrera vit à Morges depuis dix-huit ans. Elle va faire usage pour la première fois de son droit de vote lors des élections communales de mars 2026.

Vous sentez-vous intégrée dans la vie politique locale ?

Pas encore, mais je souhaite que cela change. Je n'ai appris que très récemment que j'avais le droit de vote communal. En dix-huit ans, c'est vrai qu'il m'est arrivé de recevoir des enveloppes de vote, mais j'ai toujours pris ça pour une erreur et n'ai jamais saisi l'occasion de voter. Aujourd'hui, consciente de ce droit, je me sens reconnue en tant que Morgienne et je suis heureuse de savoir que je peux donner mon avis et que celui-ci compte.

Qu'est-ce qui vous motive à voter en 2026 ?

Prendre conscience de ce droit est le premier pas. Je suis ravie de pouvoir l'exercer pour participer à la vie locale

et prendre part à l'avenir de ma commune. En tant qu'indépendante, je suis consciente que certaines votations communales peuvent avoir un impact direct sur mon quotidien, ce qui me motive aussi à comprendre le fonctionnement politique et à y participer à mon échelle. Je me réjouis de prendre connaissance des prochaines campagnes et de pouvoir apporter mon soutien aux personnes qui défendront mes intérêts.

Un mot pour encourager d'autres personnes à voter ?

C'est une vraie reconnaissance de pouvoir voter. Votre voix compte, ici aussi. Votez là où vous vivez.

Sarah Ferrari

employée d'administration
à l'Office de la cohésion sociale

Mémento

Mercredi 11 février 2026 à 19h au CUBE : séance d'information sur les élections communales, destinée à tous les électeurs et électrices.

Mercredi 25 février, samedi 28 février et mardi 3 mars 2026 dans les quartiers : permanences de la Commission consultative d'intégration Suisses-Étrangers (CCISE).

Plus d'infos : morges.ch/ecvd2026

Smartvote vous guide

C'est une première : la plateforme en ligne Smartvote sera proposée aux électrices et électeurs morgiens à l'occasion des élections communales de mars 2026. En répondant à un petit questionnaire anonyme, vous pourrez comparer votre positionnement sur des sujets politiques à celui des candidates et candidats. L'outil sera mis à disposition pour les élections du 8 mars 2026 au Conseil communal et à la Municipalité. Le deuxième tour de l'élection à la Municipalité est quant à lui fixé au 29 mars 2026.

Giancarlo Stella
secrétaire municipal



©Darrin Vanselow

MANIFESTATION

La Grande Table prépare sa 12^e édition

Tous les deux ans, la fête multiculturelle annonce le début de l'été morgien, pour le plaisir des sens. Les bénévoles sont indispensables à la réussite. Pourquoi pas vous ?

La traditionnelle manifestation fera son grand retour le dimanche 31 mai 2026, pour une 12^e édition dans la Grand-Rue de Morges. La fête multiculturelle mettra à l'honneur plus d'une trentaine de stands ainsi qu'une dizaine d'animations folkloriques. Tout au long de la journée, gastronomie, musiques et danses se mêleront pour célébrer la diversité et le partage.

Les bénévoles: un ingrédient essentiel

La Commission consultative d'intégration Suisses-Étrangers, chargée de l'organisation de l'événement, est à la recherche de bénévoles pour contribuer à la réussite de cette journée. Les missions proposées sont variées : coordination des animations, accompagnement des stands, animation des activités pour les enfants ou encore gestion de la vaisselle réutilisable.

Rejoindre l'équipe, c'est prendre part à une aventure humaine et festive qui participe au rayonnement de Morges. En guise de remerciement, les bénévoles reçoivent des bons pour les stands de la manifestation et sont conviés au traditionnel souper de fin d'année, qui réunit toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour les événements socioculturels de la Ville de Morges.

Ça vous intéresse ? Inscrivez-vous :
morges.ch/grandetable

Abdelrahman Abu El Hassan
chef a.i. du Service de la cohésion sociale

Nos jubilaires

La Ville de Morges adresse ses félicitations et ses meilleurs vœux à la centenaire et aux nonagénaires de la commune, parmi lesquels :

- **Mme Madeleine Horisberger**
100 ans le 27 juillet
- **M. Michel Gendre**
90 ans le 25 juin
- **Mme Liliane Viquerat**
90 ans le 12 juillet
- **M. Raymond Pittet**
90 ans le 21 juillet
- **Mme Isabella Panarelli**
90 ans le 21 juillet
- **Mme Ursula Gerber**
90 ans le 14 août
- **M. Gérald Collet**
90 ans le 2 septembre
- **M. Willy Lüthi**
90 ans le 30 septembre
- **Mme Ginette Cosendai**
90 ans le 14 octobre
- **Mme Gisèle Bottarelli**
90 ans le 17 octobre
- **M. Josef Baader**
90 ans le 21 octobre

Agenda

©Olivier Bohren



NOVEMBRE

Exposition « Morges 2050 »

Par l'Office de la durabilité - Ville de Morges

Du 12 novembre au 7 décembre

Espace 81

MidnightSports

Pour les 12-17 ans

Tous les samedis soirs jusqu'au 28 mars
(sauf vacances scolaires)
de 18h30 à 21h30

Salle de gym du Collège du Square central

Cinéma « Cap sur le monde »

21 novembre, 23 janvier, 27 février,
27 mars

Cinéma Odéon de Morges

Mois du climat

22 novembre à 14h,

Visite du Collège de Chanel

25 novembre à 15h,

Table ronde chez Les P'tits Pois

Spectacle « Dansons la vie ! »

Gala caritatif d'étoiles de la danse
(lutte contre le cancer)

23 novembre à 16h30

Théâtre de Beausobre

Cérémonie

des Mérites sportifs

26 novembre à 18h

CUBE de Beausobre

Concert orgue et trombone

Par Anne-Lise Vuilleumier Luy
et Serge Schläppi

30 novembre à 17h

Temple de Morges

DÉCEMBRE

Marché de Noël

Du 3 au 21 décembre

(fermé les lundis et mardis)

Château de Morges

Illuminations du sapin de Noël

5 décembre à 18h

Place de l'Hôtel-de-Ville

Musique « Écoutez Voir à Morges ! »

Magie de Noël :

un conte des mille et une nuits

7 décembre à 11h

Conservatoire de l'Ouest vaudois,
Beausobre

Exposition « 40 ans de sauvegarde du patrimoine morgien »

Par l'Association pour la sauvegarde de Morges

Du 5 au 25 février

Vernissage le 7 février à 11h

Espace 81

Fête du Père Noël à la patinoire

17 décembre dès 14h

Patinoire des Eaux-Minérales

Concert « Musiques du voyage et de Noël »

Par les Ministrings (musiques traditionnelles et folkloriques d'Europe et du Moyen-Orient)

21 décembre à 17h

Temple de Morges

Pas seul à Noël

Sur inscription

24 décembre à 19h

CUBE de Beausobre

JANVIER

Exposition « Camera Obscura - La cour à moi, la cour en moi »

Par Andrea Good

Du 8 au 31 janvier

Vernissage le 8 janvier et finissage le 31

Espace 81

Lotos

À 14h

4 janvier, par le chœur mixte Les Mouettes de Morges

18 janvier, par l'Abbaye des Amis de Morges et Tir Sportif Morgien

8 février, par le chœur mixte La Récréation

1^{er} mars, par Morges St-Prex Red Devils Basketball

8 mars, par Gym Morges

22 mars, par ArtisticGymTalent (Gym Morges)

CUBE de Beausobre

FÉVRIER

Élections communales

Séance d'information

11 février à 19h

CUBE de Beausobre, salle AGORA

Permanences :

comment voter ?

25 février à 18h,

Maison de maître de La Gracieuse

28 février à 10h,

Espace Couvaloup

3 mars à 18h,

Salle de quartier de l'Églantine

MARS

Soirée d'accueil des nouvelles entreprises

Sur inscription

3 mars à 18h

CUBE de Beausobre, salle RUBICUBE

Divinum, salon suisse des vins

Du 25 au 30 mars

Place des Cantines (Parc des Sports)

Fête de la Tulipe

Du 27 mars au 10 mai

Parc de l'Indépendance



Agenda complet :
morges.ch/agenda